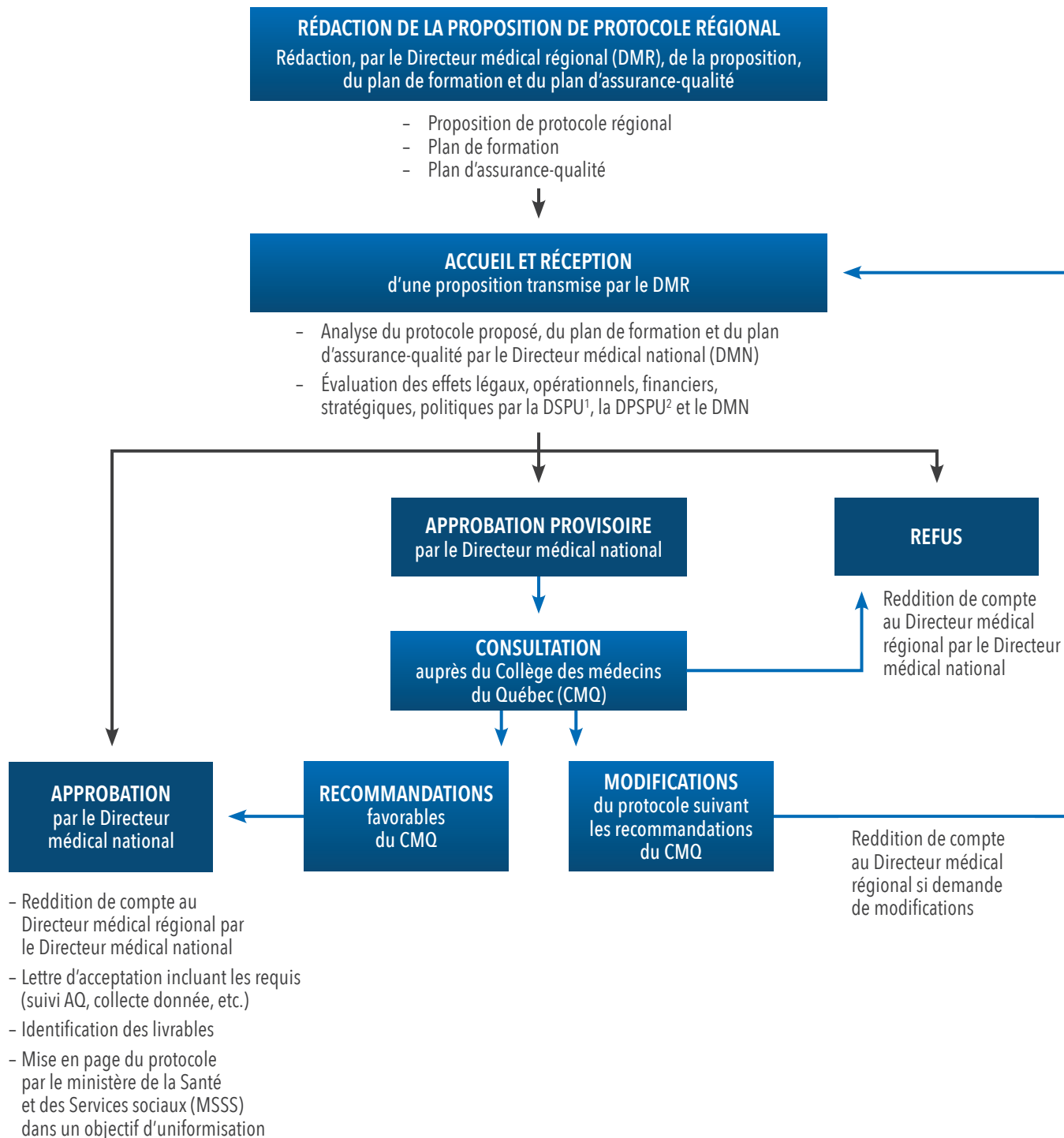


# PROTOCOLE RÉGIONAL

## Cheminement d'une proposition de protocole régional



(1) Direction des services préhospitaliers d'urgence (2) Direction de la performance des services préhospitaliers d'urgence

Pour plus de renseignements au sujet du cheminement d'un projet préhospitalier ou parahospitalier régional, veuillez contacter le Bureau de projets régionaux du préhospitalier à l'adresse : [bprp.spu@msss.gouv.qc.ca](mailto:bprp.spu@msss.gouv.qc.ca).